

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

Les animations touristiques

Chacun des exploitants agricoles et des artisans de la vallée a été sollicité par un courrier afin de présenter à un public non initié leurs savoir-faire, à travers des visites ouvertes à tous. Il s'agit de mettre en place des animations de découverte, de façon daires, de façon à valoriser les richesses humaines de la vallée de l'Oule : fabrication du fromage de chèvre, des pruneaux, distillation de la lavande, extraction du miel... Un programme va être mis en place pour les mois de juillet et août, dans la mesure où les propositions seront assez nombreuses.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir s'informer sur les dates retenues au nouvel espace d'accueil, situé au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école à Bruis.

Un dépliant pour "notre" vallée

L'ébauche d'un dépliant valorisant quelques atouts de la vallée a été distribuée à chacun des hébergeurs présents. L'objectif est de réaliser un document de qualité (avec des photos, du papier recyclé de couleur...) et d'en diffuser de nombreux exemplaires dans des Offices du tourisme voisins ou bien lors de manifestations particulières, qui toucheraient un public intéressé. Son financement est actuellement à l'étude.

Une autre réunion permettra de déterminer l'orientation à prendre et de préciser l'idée de créer un document listant tous les hébergements de la vallée.

La mission "valorisation du patrimoine bâti"

Coralie BERGIA est à votre disposition aux bureaux de la C.C.V.O pour tous renseignements concernant vos projets de réhabilitation d'un hébergement touristique.

La vallée de l'Oule fait partie de son périmètre d'intervention; vous allez donc recevoir dans quelques semaines un dépliant spécifique à sa mission qui vous permettra de mieux cerner ses actions.

Vous pouvez dès aujourd'hui la joindre au: 04.92.66.04.21 (Tél-Fax)

La première fête intercommunale

Elle se déroulera à Montmorin, le dimanche 25 juillet.

Les affiches publicitaires annonçant la fête et son programme sont imprimées et vont être diffusées.

Vous êtes donc invités dès **9H00** à l'inauguration de l'exposition retraçant l'histoire du **Caudron G3** qui a atterri à Montmorin en 1922.

Puis à : **-11H30**: apéritif de bienvenue (offert) au **four communal de Montmorin.**

-13H00: repas (65 frs).

-15H00:

. concours de pétanque en doublettes.

1200 frs de prix

. exposition de produits locaux.

. buvette.

. démonstration d'ailes volantes et de modèles réduits.

Nous tenons à rappeler que les bonnes volontés pour donner un "coup de main", dans l'organisation de la journée, sont les bienvenues.



LES INFORMATIONS COMMUNALES

Bruis

Origine du nom de ce village*:

Etait noté "Bruscum" en 1147 et "Brueis" en 1251. Brusium, variante de bruscum, résultat d'un croisement entre le gaulois "bruscus", bruyère et "ruscum", écorce, d'où l'occitan "brusc", bruyère.

A propos des foires de Bruis

Le 18 mars 1883 se réunissait le Conseil municipal.

"Monsieur le Président expose qu'il n'existe qu'une seule foire à Bruis le jour du 14 août et que les intérêts commerciaux de la commune demanderaient qu'il fut établi deux nouvelles foires dont l'une se trouverait au printemps et l'autre à l'automne. Ce serait un moyen de donner un prompt écoulement aux récoltes et aux bestiaux qui se produisent dans notre localité. Le Conseil municipal reconnaît l'utilité de ces foires et décide à l'unanimité de demander leur création en les fixant l'une au dix avril et l'autre le dix-neuf octobre de chaque année".



Carnet blanc

Isabelle DULIEU et Stéphane TENOUX ont choisi la belle journée du samedi 17 juillet pour s'unir et baptiser, par là même, leur petite fille Camille. Nous leur souhaitons à tous les trois beaucoup de bonheur.

Programme de la fête votive

Le samedi 14 août

12H00:

Repas en plein air avec au menu:

- salade composée
- agneau de pays et frites
- fromages et dessert

14H00:

Concours de boules (pétanque) et concours pour les enfants

22H00:

Bal avec l'orchestre "XXL"

Le dimanche 15 août

14H00:

Concours de boules

Un programme est prévu par le Frère Stéphane-Marie pour les enfants de la vallée. Vous le retrouverez dans les pages de "La vie des paroisses de l'Oule".

Ce programme est publié sous réserve de toutes modifications ultérieures.

Pour les réservations ainsi que pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Mr Stéphane TENOUX au :

04.92.66.03.92 ou 04.92.66.01.14.

* Tirées du livre "Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes" écrit par André FAURE.

En vente à "L'ESPACI OCCITAN":
21, Charriera de l'Estamparia - 05000 GAP-

LES INFORMATIONS COMMUNALES

Ste Marie

Origine du nom de ce village* :

Etait noté "Sancta Maria" en 1242. Vient de l'hébreu "Miriam", latinisé en "Maria" qui fut la mère du Christ.

Adduction d'eau au cimetière

Le Conseil Municipal a décidé l'installation d'un robinet d'eau courante au cimetière.

Bienvenue

La Communauté de Communes souhaite la bienvenue à Mme SCALA qui vient de s'installer à Ste-Marie pour y passer une retraite tranquille. Passionnée de peinture et de nature, elle sera comblée par son nouvel environnement.

Prompt rétablissement

A Mme JOUBERT Françoise, qui a subi une importante opération.



* Tirées du livre "Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes" écrit par André FAURE.

En vente à l' "ESPACI OCCITAN":
21, Charriera de l'estamparia - 05000 GAP

Avis de décès

L'équipe de la C.C.V.O présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mr Henri CORREARD décédé le 20 juin à l'âge de 86 ans. Né à Montmorin, il y travailla comme agriculteur puis vécut ces dernières années à Bruis.

Nous avons appris avec douleur la mort de Mr Paul ALBLINGER, emporté par une terrible maladie à l'âge de 56 ans, le 2 juillet 1999. Il était né à Montmorin, où il a grandi au milieu de sa famille. Entré aux PTT, il a débuté en région parisienne puis il est revenu dans la région de Gap, et à Gap même, où il a fait une grande partie de sa carrière de facteur, jusqu'à sa retraite au mois de février dernier. L'équipe du journal présente ses sincères condoléances à sa famille.

LA PAROLE AUX LECTEURS

Hommages

Bonjour Georges!

Quand j'ai appris que tu nous avais quittés, ce n'est pas l'homme de 80 ans que j'ai vu dans ma tête d'abord. Non; je t'ai revu jeune avec tous tes copains montant le chemin qui conduit chez moi. "Voilà les jeunes de Montmorin qui arrivent"!

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

Compte rendu de la réunion des hébergeurs

Cette rencontre a eu lieu le 28 mai dernier en présence de Christian HAUPT, chargé de mission Leader II "randonnée et découverte du milieu naturel", de Coralie BERGIA, chargée de mission Leader II "valorisation du patrimoine bâti" ainsi que de Maryline WOLF, animatrice dans la vallée.

Elle avait pour but de faire part aux différents hébergeurs et restaurateurs de la vallée des projets de développement touristique :

-les panneaux d'information intitulés "La route buissonnière de la vallée de l'Oule".

-les projets de circuits pédestres ("promenade-randonnée") à l'étude.

-les animations touristiques.

-un dépliant présentant les richesses de la vallée.

-la possibilité de bénéficier de subventions pour la réhabilitation de logements à vocation touristique.

Les panneaux d'information

Ils visent à informer les gens, de passage sur la route de Rosans, que la vallée de l'Oule "existe" et les invite ainsi à faire le détour par le col des Tourettes. Le premier panneau se situe sur la place du village de l'Epine, et le second est implanté à mi-chemin entre le village de l'Epine et l'embranchement du col des Tourettes.

Les circuits VTT

Depuis un an, huit itinéraires, soit 140 km de sentiers balisés en jaune, partent des trois villages (2 de Ste-Marie, 3 de Bruis et 3 de Montmorin). Des dépliants "Espace VTT dans

les Pays du Buëch" sont disponibles chez les hébergeurs de la vallée mais des panneaux beaucoup plus précis sont implantés à chacun des trois départs. Ces itinéraires empruntent des pistes forestières très agréables. Les niveaux de difficultés sont indiqués. Il y en a pour tous les goûts! Des descriptifs de chaque parcours sont tenus à disposition des personnes intéressées aux bureaux de la C.C.V.O.

Cet espace VTT a obtenu le label de la Fédération Française de Cyclisme; il apparaît ainsi sur le guide national des "espaces VTT/FFC".

En outre, la vallée a le privilège de se situer sur "la route de la lavande en VTT" de même que sur un des itinéraires des "Chemins du soleil" (celui qui relie Sisteron à Grenoble). Il s'agit de la grande traversée des Préalpes balisée en rouge. Les chemins sont magnifiques, mais beaucoup plus physiques.



Les circuits de "promenade-randonnée" pédestre

Des circuits sont à l'étude et seront proposés au cours du mois de juillet. Ce seront des chemins qui formeront une boucle et qui auront un intérêt particulier (étapes de découverte d'un patrimoine...). Leur parcours durera une 1/2 journée au maximum. On pourra en trouver autour de chacun des trois villages. Leur difficulté sera évaluée et les éléments à voir, identifiés et retranscrits sur une fiche descriptive qui sera à votre disposition.

Afin de bénéficier des subventions du programme Leader II, une signalétique commune est prévue pour l'ensemble des territoires Leader II Buëch-Durance.

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

Le nombre d'abonnés au "Fil de l'Oule" est aujourd'hui de 99 ménages.

La bibliothèque

La bibliothèque déménage...elle se trouve désormais au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie de Bruis.

Plus accessible, plus spacieuse, plus lumineuse, tous les atouts sont réunis pour satisfaire vos lectures.

Par ailleurs, un règlement intérieur a été rédigé pour fixer quelques règles. Il sera remis à chacun des lecteurs en même temps qu'un petit marque-page notifiant les horaires d'ouverture de la bibliothèque. La consultation sur place est donc possible et l'emprunt de documents reste gratuit.

Une autre remarque est à faire: des livres écrits en grands caractères, plus aérés et visant à moins fatiguer la vue sont aujourd'hui mis à votre disposition. Un projet de portage de livres à domicile est à l'étude pour les personnes qui auraient des difficultés à se déplacer.

Sachez que vos idées et critiques (positives ou négatives) sont les bienvenues qu'elles soient écrites ou orales. Nous avons besoin de votre avis de façon à répondre au mieux à vos attentes.

Petit bilan:

Le nombre de lecteurs inscrits à ce jour s'élève à 34 personnes réparties de la manière suivante:

- 22 adultes

- 12 enfants

soit 16,5% de la population totale de la C.C.V.O.



Les animations

Nous tenons à remercier les personnes qui ont répondu, par leurs dons, à la demande de participation aux animations pour les enfants. La demande est d'ailleurs relancée.

En ce qui concerne le programme du mois d'août et de l'automne, il est prévu:

-des baignades dans des plans d'eau environnants.

-du camping avec une "nuit aux étoiles".

-la découverte d'un coin de forêt et ses richesses.

-la préparation de la manifestation "Lire en fête" avec la conception d'une exposition sur le thème du papier.

-la connaissance et l'utilisation de la bibliothèque puis l'organisation de soirées lecture de contes, histoires...

Pour les animations touristiques, elles auront lieu à raison de 1/2 journée voire une journée par semaine, en complément de celles pour les enfants.

Il s'agira de visiter les exploitations agricoles de la vallée et de découvrir la richesse des savoir-faire locaux. Ces visites seront proposées aux enfants comme aux adultes.

De plus, les circuits VTT ont été répertoriés et balisés; ils sont régulièrement entretenus et ne demandent qu'à être parcourus avec effort et bonne humeur.

Les circuits de randonnée pédestre sont à l'étude, mais la C.C.V.O peut dès aujourd'hui vous soumettre des idées de balades à faire au fil de l'Oule...(prévues pour 1/2 journée au maximum).

Pour tous renseignements sur les sorties à faire, les manifestations extérieures à la vallée, adressez-vous au bureau de la C.C.V.O ou bien auprès des différents hébergeurs de la vallée.

LA PAROLE AUX LECTEURS

En effet, à l'époque, on appelait "les jeunes" seulement les garçons d'un village, alors que les filles n'étaient ni jeunes ni vieilles, simplement "les filles", qu'elles furent de Bruis, Montmorin ou Ste-Marie.

Donc vous arriviez ensemble, tous vêtus à peu près de la même façon: long pardessus presque aux chevilles bleu-marine ou marron, égayé d'une très longue écharpe blanche qui se balançait à chaque pas. Sur la tête, vous portiez tous un béret qui permettait de vous reconnaître de loin grâce à votre façon de le personnaliser sur votre tête: toi Georges, Henri Mourre, Léon Eysséric, "Ricou" Girousse, Marcel (que sa mère avait décrit un jour comme "Lou ptchott gaboulet", surnom qui lui resta jusqu'au jour où il devint "celui qui a été pris en otage à Valréas et fusillé par les Allemands"), les frères Dultier, René Tenoux, Lucien Piquemal, Julien Gaillard ...etc (je demande pardon à ceux que j'oublie; en 1938, j'avais 8 ans).

Tous venaient "au Château", ou "chez Martial" pour danser. "Les filles" arrivaient en bande de leur côté. Tous les gens de la vallée venaient là pour danser, boire, manger, bavarder, se sentir "ensemble". Plus tard dans la soirée, l'un ou l'autre un peu plus "en train", se lançait dans une chanson (un peu osée de préférence) d'un air gaillard, style "on s'en fait", ou "sur le clocher de mon village". Mais il s'interrompait au bout d'une ligne en général, ses souvenirs s'arrêtant là. Et c'est alors qu'on entendait: "Georges, chante-nous en une!" ou Marcel, l'autre chanteur venu de son lointain "Rochas". Ils grimpaient alors sur la table et chantaient volontiers! Georges était spécialisé dans plu-

sieurs chansons ("le parapluie", "la Madone au vitrail") et Marcel dans d'autres ("la marmotte en vie", "le cousin"etc.). Les his-toires et les chansons étaient toujours les mêmes, mais elles donnaient l'impression de nous connaître tous, d'être un peu une même famille (je m'en souviens 60 ans plus tard...!).

Pas de micro, pas de bagarres, de la joie simple qui vous faisait briller les yeux. Je suis sûre que tu n'as jamais oublié cette chaleureuse époque, Georges.

Plus tard, ma deuxième image sera celle des visites que tu nous faisais à Lucien Auger et à moi-même, les grandes conversations que vous aviez tous les deux sur la guerre de 40-45, et avec moi "du bon vieux temps". Ta présence nous faisait très plaisir et nous rendait un peu plus (Lucien, le "gars" de Belleville et moi)"Bruissards".

Merci Georges pour ton amitié.

Je ne peux m'arrêter sans rendre un bref hommage à Yvette Mourre, épouse Richard, qui nous a quitté le 1er mai à Serres où sa fille et son mari l'ont soignée avec patience et amour. Elle était pour moi le seul "relais" de la famille. Mes enfants et moi ont savouré son miel et ses tomates. Elle fut orpheline jeune, très courageuse, modeste, jamais médisante, la gentillesse même.

Renée MOURRE

DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

La solution de l'édition du mois de mai-juin

DÉDOMMAGEMENT	LONGE LA CÔTE	INSTRUMENT D'ASTRONOMIE	ADOLESCENT AVEC ÂGER	FÈRE DE LA DENTELLE	PERSONNEL RÉFLÉCHI
EMBOÏTES		SIGNON		FILET DE FLOTTE	
INCERTAIN				POSSESSIF	REFUS ÉTRANGER
CARACTÈRE					
BIEUF DU CHEF				CÉLÈBRE NOURRICE	
PHYSICIEN FRANÇAIS				INFORMATION	
CIEL					
BÂTONS DE MARCHÉ	BOIS NOIR			MARIANNE	BOUCLE
	POSSESSIF			ADVERBE	
DE BONNE HEURE		VELETTE			
PAGOT		PIGE			
		RIVIÈRE DE SUISSE			VERSER DANS LE MILIEU
		CRACK			
ARBRES FRUITIERS					
BAUDET					
		CROCHET D'ÉTAL			

■	R	■	V	■	L	■	T
T	E	G	E	N	A	I	R
■	C	A	R	Q	U	O	I
P	O	I	L	■	N	A	T
■	N	■	A	I	R	■	N
■	F	R	I	S	E	T	T
P	O	■	N	I	C	H	E
A	R	P	E	T	T	E	■
■	T	A	■	E	O	S	■
C	A	R	B	U	R	E	N
■	N	I	E	R	A	■	A
■	T	E	N	■	T	O	I
H	E	R	I	S	S	O	N

Les petites annonces

A vendre:
Poêle à bois "Turbo France".
Prix à débattre.
Tél.: 04.92.66.01.62.

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Melle, Mr NOM
 PRENOM
 ADRESSE

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations "Au fil de l'Oule" - montant : 60 frs /an
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la Vallée de l'Oule - Numéro - 7 -

Juillet -Août 1999



L'éditorial.

Le Conseil Communautaire a pris connaissance officiellement le 26 juin dernier de la proposition présentée par l'Inspecteur d'Académie et qui consiste en la mise à disposition par l'Education Nationale et ce, à partir du mois de septembre 1999, d'un poste d'enseignant si le nombre d'enfants inscrits sur le registre mis à la disposition des parents est au moins égal à 15.

Cette proposition fait suite aux efforts entrepris par la C.C.V.O depuis le 23 novembre

Dans ce numéro

- 1 L'éditorial
- 2 à 4 Les orientations de la C.C.V.O.
- 5 Rétrospective
- 6 à 8 Les informations communales
- 9 La parole aux lecteurs
- 10 Divertissement

Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule
05150 BRUIS
Tel : 04-92-66-04-39
Fax : 04-92-66-04-21.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30.

COMITE DE REDACTION:

Les conseillers communautaires ou les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: 98009.

1998, date à laquelle une délibération posait le principe de la réouverture d'une école sur la commune de Bruis.

Il appartient désormais à chaque famille qui le souhaite, comme il en est fait mention dans le courrier en date du 28 juin 1999, de se munir du livret de famille et du carnet de vaccination de leurs enfants et de les inscrire sur le registre tenu à leur disposition dans les bureaux de la C.C.V.O.(1er étage) ouvert de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30, du 5 juillet au 23 juillet.

Par ailleurs, la salle polyvalente de Bruis vous accueille, ainsi que les gens de passage, désormais tous les jours: vous y trouverez la bibliothèque, mais également toutes les informations pratiques vous concernant. Maryline se tient à votre disposition.

Gérard TENOUX

RETROSPECTIVE

Les transports d'antan

"En diligence entre La Motte et Serres"

Lever du cocher vers 2h30 pour donner à manger aux chevaux puis déjeuner copieux... Après 3h, il faut faire boire les chevaux, leur fournir la ration d'avoine, les bouchonner et enfin les atteler. Départ 4h et arrêt dans chaque village traversé (Rottier, La Charce, Ste-Marie, Bruis, Montmorin, l'Épine, Montclus) pour prendre quelques voyageurs (sont les soldats en permission entre 1914 et 1918), des listes de commission et des lettres



glissées dans une boîte arrimée à la diligence. Les sacs de pain et les sacs de courrier, préparés la veille à La Motte, sont déchargés au fur et à mesure.

Arrivée en gare de Serres vers 8h pour déposer le sac du courrier, les colis et les voyageurs qui prennent le train. Retour dans Serres à l'hôtel Moulin pour soigner les chevaux puis faire les commissions d'après la liste établie la veille à La Motte et les "notes" récupérées en cours de route (pharmacie...).

Après le repas de midi, sieste bien méritée pour le cocher avant le départ pour La Motte à 16h et l'arrivée à 20h. Pendant qu'un domestique s'occupait des chevaux, le cocher soupait pour se coucher aussitôt, parfois tout habillé lorsqu'il était très fatigué... Il faut dire que cet aller-retour La Motte-Serres-La Motte (80km) se répétait tous les jours de l'année à la seule exception du 14 juillet.

Les chevaux devaient être ménagés en parcourant une vingtaine de km par jour seulement. Or il n'y avait sur le parcours de 40km entre La Motte et Serres qu'un relais à

l'Épine. Deux chevaux travaillaient donc tous les jours sur un parcours normal: l'Épine-Serres-l'Épine, soit les 20km réglementaires. Ceux du parcours La Motte-l'Épine-La Motte avaient une tâche ardue à accomplir: franchir deux fois le col des Tourettes dans la journée malgré un repos d'une dizaine d'heures à l'Épine et parcourir 60km. Pour leur permettre de récupérer de cet effort intense, ils avaient droit à deux jours de repos après un jour de travail...



Assurer la liaison quotidienne La Motte-Serres aller-retour nécessitait au moins 11 chevaux, en fait 12 pour pallier toute éventualité.

Le "courrier" type était une diligence à quatre roues en bois à balange en fer. Elle roulait sur des routes empierrées à partir de blocs concassés par des casseurs de pierres, tassés à l'aide d'un lourd rouleau tiré par 7 ou 8 chevaux, puis recouverts de sable. Le goudron ne sera employé qu'après 1930.

La vitesse moyenne, en comptant les arrêts, atteignait 10km/h. Côté Montmorin, sur les 7km de montée, 5 étaient franchis au pas et les 2 autres, en amont du Pas de la Roche, au trot.

Le double passage journalier d'une diligence dans la vallée de l'Oule était devenue une institution pour les habitants des villages traversés et ils n'hésitaient pas à apporter leur aide. Un fer perdu pouvait être remis par Monson à Bruis ou au relais de l'Épine; on prêtait volontiers un cheval pour en remplacer un qui donnait subitement des signes de fatigue importante. Quant aux Montmorinois, ils étaient chargés en hiver de déneiger la route du col des Tourettes en se levant au milieu de la nuit s'il le fallait: c'était leur façon d'accomplir les prestations en vigueur.

LES INFORMATIONS COMMUNALES

Montmorin

Origine du nom de ce village *:

Etait noté "Castrum Montis Maurini" en 1242, du nom d'un homme latin.

Concernant l'Adoux d'Oule, "adous" est un mot d'origine gallo-romaine qui désigne une source qui sort au bout d'un tuyau (du latin "ducere" pour "conduire").

La chanson de Montmorin (suite)

Voici quelques couplets supplémentaires:

IV
Sous le Ga la rivière
Trouve son premier pont
Le Rio de la Péguière
Vient des plaines d'Arrons
Les aiguilles rocheuses
Surplombent le moulin
L'Oule passe, grondeuse
Le pont de Saint-Martin

V
La Lauze en ses entrailles
D'un village enfoui
Recouvre les murailles
Villevieille aujourd'hui
Tout en face aux Chabanes
Des diables autrefois
Pratiquaient leurs arcanes
Et répandaient l'effroi



Carnet rose

Jessica AIMONIER, ainsi que ses parents et grands-parents, a la grande joie de vous annoncer l'arrivée de son petit frère Antony le 14 juillet 1999 à la maternité de Die. Elle a promis de le faire fêter de temps en temps!



Programme de la fête votive

Le samedi 31 juillet

Des sandwiches ainsi qu'une buvette seront à votre disposition puis...

14H30:
Concours de boules doublettes formées

21H30:
Disco mobile

Le dimanche 1er août

14H30:
Concours de boules doublettes formées

21H30:
Disco mobile

Ce programme est publié sous réserve de toutes modifications ultérieures. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Mme BURGOS, Présidente du comité des fêtes, au: 04.92.66.01.73.

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le **Conseil Communautaire**, sous la présidence de Gérard TENOUX, s'est réuni le lundi 12 juillet 1999, en la mairie de Montmorin, en présence de Madame COUSIN Karine, Messieurs GIROUSSE Raymond, BEGOU Gilbert, GIROUSSE Jean (conseillers communautaires titulaires), de Messieurs RAZAUD Colin, GIROUSSE Claude, BURGOS François, ROLLAND Paul (conseillers communautaires suppléants) et de Melle BERGIA Coralie, chargée de mission LEADER II « Logement-Capacité d'Accueil ».

A l'ordre du jour:

LE JOURNAL INTERCOMMUNAL, passé en revue avant sa publication prévue dans la semaine du 19 juillet 1999.

La rédaction du journal profite de l'occasion pour s'excuser auprès de ses lecteurs de la parution tardive de ce numéro estival liée à l'état de santé de Maryline WOLF.

LES DEPLIANTS VTT, rédigés par Mr Christian HAUPT, chargé de mission LEADER II « Randonnées et découverte du milieu naturel », mis en forme par Maryline WOLF et illustrés en fonction des niveaux de difficulté.

Il a été décidé de les imprimer sur du papier recyclé avec une couleur pour chaque circuit.

LE DEPLIANT TRECK VTT qui présente le circuit Valence - Sisteron et qui traverse la vallée de l'Oule (Col de Bruis, Mianes, Montmorin, Chatusse, Maraysse, Col des Tourettes).

L'idée selon laquelle une pochette réunissant les deux types de dépliants et qui serait distribuée aux hébergeurs, Offices du tourisme, espace VTT, salons de tourisme... a retenu toute l'attention du Conseil Communautaire.

Quoiqu'il en soit, ils seront à la disposition du public, dès leur publication, dans la salle polyvalente de Bruis, accompagnés **d'un dépliant plus général présentant la vallée de l'Oule**.

Il est à préciser que les dépliants VTT et vallée de l'Oule seront imprimés par nos soins. Nous ne pouvons pour le moment faire appel à un graphiste, car nous n'avons pas identifié de subventionnement possible en terme de promotion et de diffusion.

L'IDENTIFICATION ET LE BALISAGE DES CHEMINS DE PROMENADE-RANDONNEE, action prévue dans le cadre de la mission de Christian HAUPT.

Le devis devrait être établi par l'ONF avant la fin du mois de juillet.

Le balisage sera identique sur l'ensemble du territoire LEADER II Büech-Durance.

Des conventions pourront être établies entre la C.C.V.O. et les propriétaires privés pour la gestion de questions telles que : la circulation, les travaux et l'entretien, la responsabilité...

FGER : Un dossier n'a toujours pas été réglé, l'agriculteur concerné n'ayant pas acquitté la facture auprès de l'entrepreneur.

ADHESION A L'ASSOCIATION "ECOLE 05" : Le Conseil Communautaire donne son accord pour l'adhésion à l'association (participation annuelle de 200Fr).

CONTRAT DE PAYS : Le Conseil Communautaire est d'accord sur le principe d'un pays qui serait le prolongement du territoire LEADER II Büech-Durance.

MISSION LOGEMENT-CAPACITE D'ACCUEIL : Coralie BERGIA a présenté les dépliants qu'elle a fait parvenir cette semaine à tous les résidents, les hébergeurs et les élus des structures intercommunales qui participent à sa mission.

Cette documentation a pour vocation d'informer le public de la présence d'un service gratuit de conseil et d'information, créé dans le cadre du programme européen LEADER II, pour faciliter la réalisation d'actions et de projets en matière d'habitat.

Elle a ensuite abordé le sujet d'un PLH, Programme Local de l'Habitat (durée de 5 ans) qui est un contrat passé entre les collectivités locales ou les EPCI et l'Etat permettant de déterminer une série d'actions à mettre en place en matière d'habitat, afin de traiter les problèmes constatés. Dans ce cadre, les subventions peuvent être majorées et réservées.

FETE INTERCOMMUNALE : Le Conseil Communautaire a arrêté définitivement le programme de la journée (exposition de produits locaux, apéritif, menu et prix.....) et préparé l'organisation des festivités.

Une invitation sera adressée à l'ensemble des habitants du canton par « Postcontact ».

PISTES DE REFLEXION POUR LA CCVO : Dossier intercommunal pour l'**assainissement** à envisager pour l'année prochaine.

DOSSIER PERSONNES AGEES : Le Conseil Communautaire souhaite un recueil d'informations sur ce qui se fait ailleurs en matière d'accueil et de service aux personnes âgées.